

## EXTRAIT PROJET PEDAGOGIQUE

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Auguste Delaune

#### **Objectifs éducatifs de l'association :**

L'association EVADE a établi un projet associatif qui présente les grandes orientations de l'association. Il donne sens et fixe le cadre général à l'action d'Evade, en positionnant les valeurs et objectifs éducatifs poursuivis, développés dans le projet Éducatif Global porté par l'association.

Les objectifs éducatifs sont fondés sur les principes de l'éducation nouvelle et des méthodes actives :

- rendant l'enfant acteur et responsable de son développement
- donnant un sens éducatif aux actions et aux activités, en développant des pratiques éducatives ludiques
- chargeant les actions de leur sens, en opposition à une vision consumériste des activités.

Ils visent à aider l'enfant à comprendre, à être autonome, à s'émanciper, et intègrent la notion de plaisir comme moteur du développement, des apprentissages, des découvertes et de la construction de soi.

#### **Les objectifs éducatifs sont :**

- D'un point de vue social, d'accueillir tous les enfants et leurs familles, dans le respect de leur singularité et de leur différence en recherchant les moyens de lutter contre les inégalités
- D'un point de vue éducatif :
  - de favoriser la création et l'expression, en respectant les besoins et les caractéristiques propres à chaque âge
  - de veiller à ce que l'enfant prenne soin de lui et des autres : hygiène, santé, alimentation, sommeil, prévention des violences
  - de favoriser le respect mutuel et l'image de soi, aider l'enfant à dépasser ses limites et surmonter ses propres obstacles, en lui faisant vivre des situations de réussite et en l'aidant à les conscientiser
  - d'accompagner les enfants dans leur scolarisation :
  - d'édifier un mode de rapport aux autres (place dans le groupe, savoir être, règle de vie...) et promouvoir des valeurs : écoute, coopération, entraide, solidarité
  - de transmettre le plaisir de participer et de partager
  - de favoriser les échanges avec autrui et la coopération :
  - de favoriser le « vivre ensemble », la socialisation : former les enfants aux valeurs citoyennes dans le respect de l'autre, des règles collectives et des obligations inhérentes à la vie de la cité, en participant activement aux animations et aux grandes manifestations de la ville.
  - de renforcer les conditions de la participation des familles en lien avec l'association, l'école et le quartier, en créant de multiples occasions de rencontre et en convoquant leurs compétences dans des activités partagées avec l'enfant
  - d'instaurer et dynamiser des partenariats avec l'ensemble de la communauté éducative afin d'améliorer la continuité et la cohérence des projets.

#### **Objectifs pédagogiques du centre de loisirs Auguste Delaune :**

- 1) favoriser l'épanouissement de l'enfant
- 2) lui permettre de s'ouvrir vers l'extérieur
- 3) impliquer les familles dans la vie de l'accueil de loisirs

### **Objectifs opérationnels :**

#### 1) Favoriser l'épanouissement et le bien être de l'enfant

- Promouvoir l'idée du tous capable :
  - Mettre en avant les capacités des enfants
  - Valoriser l'enfant sur tous les temps ( Activités, temps de vie quotidienne...)
- Permettre le bien-être de l'enfant en tant qu'individu au sein du collectif.
  - Mettre en place une dynamique et une cohésion de groupe
  - Veiller au respect mutuel et à la tolérance au sein du groupe
  - Favoriser l'écoute et l'échange pour que les enfants s'expriment en toute confiance.
  - Être bienveillant, disponible et attentif pour chaque enfant..
- Participer à la socialisation de l'enfant :
  - Viser l'autonomie
  - Pratiquer la coopération
  - Encourager la mixité des genres, la mixité des âges, la mixité sociale au sein des groupes (activités, repas)
- Proposer aux enfants des activités diversifiées afin d'élargir leur curiosité et leur ouvrir de nouveaux horizons.
  - Permettre à l'enfant de choisir ses activités et de rendre « vivant » son temps de loisirs. (ne pas se positionner ainsi en tant que consommateur).

#### 2) Lui permettre de s'ouvrir vers l'extérieur

- proposer une ouverture sur le milieu urbain et culturel de la ville et de l'agglomération
  - Faire découvrir la richesse des équipements culturels : aller voir des spectacles, des expositions, découvrir les musées...
  - Inciter les enfants à aller à la découverte du reste de l'agglomération ; découvrir les différents parcs de la ville et équipements sportifs
- encourager la découverte de l'environnement naturel
  - Proposer des sorties nature randonnées pédestres ou à vélo
  - Faire découvrir le milieu rural et montagnard proche
- développer les rencontres avec les autres accueils de loisirs EVADE
  - Mettre en place des projets d'échanges et de rencontres avec les autres A.L.S.H. (inter-centres, projet environnement, tournois sportifs...etc.)

#### 3) Impliquer les familles dans la vie de l'accueil de loisirs

- proposer un accueil propice à l'échange et à la communication de nos actions
  - Le directeur et l'équipe d'animation effectuent le retour de la journée de chaque enfant.
  - Nous nous rendons disponibles et bienveillants pour chaque famille afin de répondre à leurs questions ou pour le passage d'informations spécifiques.
  - Nous communiquons sur les projets et événement d'animation en cours ou à venir.
- créer du lien avec les familles en ouvrant nos locaux pour des ateliers parents-enfants
  - Proposer aux parents de participer à un atelier avec leur enfant.
- valoriser les enfants par la présentation de leurs productions
  - Exposer les tableaux, les créations des enfants
  - Inviter les familles à des temps de jeux avec leurs enfants et l'équipe d'animation
  - Fédérer les enfants autour de projets spectacles

### **Présentation de l'équipement :**

Espace + de 6 ans : C'est au premier étage de l'école élémentaire qu'est installé l'accueil de loisirs. Les espaces sont aménagés et organisés de la manière suivante :

- Un espace (1 salle centrale 103) dédié à l'accueil avec jeux de société, espace de lecture, espace d'informations et d'expositions.
- Un espace (1 salle 105) dédié aux jeux (baby foot, jeux en bois, jeux de construction...) que les enfants pourront utiliser de façon autonome sous le regard et les conseils de l'encadrement pédagogique pendant tous les temps d'accueil (A.L.S.H., accueil périscolaire, pause méridienne) ;
- Un espace de création (1 salle 101) dédié aux arts plastiques avec du mobilier spécifique (placards adaptés, chevalets, point d'eau...) où les enfants pourront créer en autonomie ou avec l'aide d'un adulte en ayant accès à du matériel spécifique sur le temps de l'A.L.S.H, et certains ateliers découvertes.
- La salle 107 est utilisée par l'équipe Delaune – Langevin comme salle de travail et de réunion de

manière occasionnelle. Des ordinateurs doivent y être installés pour en faire également une salle de montage vidéo avec les enfants.

Au rez de chaussée, l'école élémentaire bénéficie aussi de la création en 2010 d'une salle polyvalente. Cette salle est utilisée sur les temps péri et extra scolaires par EVADE pour des activités d'expression, des jeux collectifs, les rassemblements et les présentations de productions.

L'équipe EVADE a également la possibilité d'utiliser le préau en cas de mauvais temps pour des jeux collectifs.

Le bureau de direction situé au rez de chaussée à l'entrée nord de l'école permet d'accueillir les familles lors de leur arrivée dans la structure.

#### Espace – de 6 ans :

Une salle réservée exclusivement à l'accueil de loisirs et aux activités périscolaires avec un espace de rangement est aménagée dans l'école maternelle.

Cette salle « des coins permanents » est dédiée aux jeux de constructions, de voitures, aux jeux symboliques (déguisement, espace dînette...) et au coin lecture. Sur les temps d'accueils périscolaires, les effectifs étant moins nombreux, les tables sont installées pour les jeux de règles (jeux de sociétés) et de petites activités manuelles (pâte à modeler, collage, découpage...) et de dessins.

Pour le reste des espaces utilisés, ils sont partagés avec l'école :

La grande salle (utilisation sur le mercredi, les vacances et l'accueil du soir) : dans cette salle, sont installés chaque mercredi et chaque vacances 4 espaces délimités par du mobilier spécifique : un espace d'accueil des familles, un espace de rassemblement, un espace de jeux de sociétés et un espace de création.

La salle de repos est utilisée en début d'après midi pour le repos des plus petits. Elle est également utilisée le matin sur les vacances scolaires comme salle d'activités d'expressions ou de motricité.

Nous avons également accès aux sanitaires.

#### **Rôle de chacun :**

##### Le rôle du directeur :

Le directeur est garant du projet pédagogique. Il se doit de le présenter et de l'expliquer à l'équipe d'animation afin d'orienter leurs projets, thématiques et activités, afin d'être en accord avec celui-ci.

Il est le relais du projet éducatif d'EVADE auprès des familles et des différents partenaires : le C.C.A.S et les différents services de la ville (sportif, culturel et prévention) et les partenaires locaux (associations d'habitants, associations sportives... ..). Il participe avec le reste de l'équipe à créer du lien avec les habitants et les différents partenaires.

Il a un rôle d'informateur auprès des parents (sur le programme d'animation proposé, le comportement de leurs enfants, les horaires d'accueil...) mais aussi auprès des enfants et de l'équipe pédagogique.

Il doit s'assurer de la sécurité des enfants et des personnes travaillant dans la structure.

Il a un rôle de formateur auprès des stagiaires et des non diplômés et d'évaluation tant sur le travail de l'équipe que sur le fonctionnement et la mise en œuvre pédagogique. En mettant notamment en place des outils pédagogiques qui vont permettre aux animateurs d'acquérir savoir et savoir-faire.

Il assure un suivi budgétaire et administratif de l'activité de la structure : état des présences des enfants et des animateurs, suivi et saisie des dépenses, protocole administratif de recrutement...

##### Le rôle des animateurs permanents :

Professionnels de l'animation, les animateurs sont en charge d'élaborer, mettre en œuvre et évaluer des projets d'animations en cohérence avec les objectifs pédagogiques du centre de loisirs.

Ils organisent, développent et animent des activités auprès de différents publics en ayant une posture et un rôle éducatif auprès de ces derniers.

De part leur présence sur l'ensemble de l'année et sur les écoles ils connaissent bien les enfants et les familles, ils représentent de vrais repères pédagogiques.

Il veillent au respect de la journée et du fonctionnement de la journée.

De part leurs compétences, formations et connaissance du public, ils ont également pour mission d'accompagner les animateurs contractuels.

##### Le rôle des animateurs :

Les animateurs doivent prendre connaissance du projet pédagogique et mettre en place des activités en lien

avec celui-ci.

Il est responsable des enfants sur tous les temps de vie quotidienne avec le reste de l'équipe et de son groupe d'activité : 1 pour 12 chez les plus de 6 ans et 1 pour 8 chez les moins de 6 ans. En assurant la sécurité physique et morale de chaque enfant en prenant en compte les spécificités de son public.

Grâce à son sens de l'écoute, il instaure un cadre relationnel favorisant le respect mutuel et la convivialité. Il se doit d'être cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait.

Il met en place des activités en fonction du rythme de l'enfant et du moment de la journée

Il veille à ce que chaque enfant puisse exprimer ses souhaits et ses envies d'activités

Il contribue avec l'ensemble de l'équipe à l'ambiance conviviale sur la structure.

Il doit adopter une posture exemplaire sur les consignes et les règles de vie.

### **Journée type :**

7h45 : Arrivée des animateurs sur site. Mise en place du temps d'accueil et préparation des activités.

Chez les 3-5 ans :

8h00 : ACCUEIL ÉCHELONNE des enfants et des familles.

Ouverture du centre. Les enfants sont accueillis avec leurs parents ; c'est un temps d'échange.

Les enfants peuvent choisir de jouer dans différents espaces : jeux de société, dessins et bricolage, jeux de construction et d'imitation, coin lecture ou jeux en extérieur

9h45 : RASSEMBLEMENT. Les maternelles et les primaires se rassemblent sous forme de petit jeux, danse, chant qui vont permettre de commencer la matinée en fédérant les enfants dans la bonne humeur. L'équipe d'animation présente les différentes activités aux enfants qui font ensuite leur choix.

10h à 11h : TEMPS D'ACTIVITÉS. Chaque animateur prend en charge son groupe et anime son atelier. La mise en place et le rangement se fait avec les enfants.

11h à 11h30 : TEMPS LIBRE et RÉCRÉATIF : Les animateurs proposent des petits jeux pour ceux qui veulent et les autres sont libre de s'amuser comme bon leur semble. Les animateurs doivent jouer avec les enfants même pendant ce temps.

De 12h à 13h : TEMPS DE REPAS. Il est calme et convivial. Un animateur s'installe à chaque table. Nous veillons à ce que chaque enfant goûte les plats. Ce sont les enfants qui font le service à tour de rôle (apprentissage du partage). Ils peuvent se lever pour aller chercher du pain et de l'eau. A la fin du repas, les enfants participent au débarassage.

A 13h : Départ des 3-4 ans au repos (si d'autres enfants veulent se reposer ils peuvent).

De 13h à 14h45 : Repos des plus petits et réveil échelonné.

De 13h à 13h15 : Pour les plus grands un temps de jeu est proposé en fin de repas (jeu des statues, schmilblik...)

De 13h30 à 14h45 : TEMPS de jeux CALMES pour les plus grands ou des jeux sont proposés aux enfants

A 15h : Présentation des activités et choix des enfants.

De 15h15 à 16h30 : TEMPS D'ACTIVITÉ identique dans le déroulement à celui du matin.

A 16h35 : GOÛTER. Ce temps est identique au temps du repas. Ce doit être un moment convivial.

De 17h à 18h : TEMPS D'ACCUEIL du soir. Temps de jeu avec les enfants et passage d'information aux parents.

Chez les 6-11 ans :

8h00 : ACCUEIL ÉCHELONNE des enfants et des familles.

Ouverture du centre. Les enfants sont accueillis avec leurs parents ; c'est un temps d'échange.

Les enfants peuvent choisir de jouer dans différents espaces : jeux de société, dessins et bricolage, jeux de construction et d'imitation, coin lecture ou jeux en extérieur

9h45 : RASSEMBLEMENT. Les maternelles et les primaires se rassemblent sous forme de petit jeux, danse, chant qui vont permettre de commencer la matinée en fédérant les enfants dans la bonne humeur. L'équipe d'animation présente les différentes activités aux enfants qui font ensuite leur choix.

10h à 11h 30:TEMPS D'ACTIVITÉS. Chaque animateur prend en charge son groupe et anime son atelier. La mise en place et le rangement se fait avec les enfants.

11h à 12h15 : TEMPS LIBRE et RÉCRÉATIF : Les animateurs proposent des petits jeux pour ceux qui

Evade

veulent et les autres sont libre de s'amuser comme bon leur semble. Les animateurs doivent jouer avec les enfants même pendant ce temps.

De 12h30 à 13h30 : TEMPS DE REPAS. Il est convivial et animé.

De 13h30 à 13h40 : TEMPS DE JEU A LA CANTINE (monsieur, madame, schmilblik.. ).

De 13h45 à 14h15 : TEMPS CALME. Chaque animateur propose d'animer différents espaces calmes.

15H/ 16h30 : TEMPS D'ACTIVITÉ

A 16h30 : GOÛTER

De 17h à 18h : TEMPS D'ACCUEIL du soir. Temps de jeu avec les enfants et passage d'informations aux parents.

### **Communication famille :**

L'accueil des familles sur l'accueil de loisirs est un temps propice à l'échange : le directeur (trice) et les animateurs permanents effectuent un retour sur la journée de l'enfant et donnent des informations concernant l'organisation des animations à venir. Nous sommes à l'écoute et disponibles pour les familles, leurs questions et les informations concernant leur enfant et leur bien-être.

Les programmes d'activités format papier sont également affichés dans le centre de loisirs et distribués aux familles afin de les informer de nos projets, et de permettre le choix des activités aux enfants.

Nous attachons une part importante à la valorisation des enfants, à chaque fin de période nous invitons les familles pour un spectacle, un temps de jeux collectifs, une exposition. Des soirées familles sont également organisés.

Des photos des projets et des sorties sont également mis en valeur dans le centre de loisirs.

### **Évaluation :**

Plusieurs critères permettent de mettre en place et d'évaluer ce projet sur l'ensemble de l'année scolaire.

Par les réunions :

Des réunions d'équipe ont lieu chaque semaine avec les animateurs Évade autour du projet pédagogique, de fonctionnement, des projets d'animations, du suivi des enfants.

Des temps de préparation ont lieu chaque semaine, pour les animateurs : autour de l'écriture des projets et bilans d'animation, de la recherche pédagogique, de la mise en place d'outils, de la préparation matérielle...

Des réunions d'équipe ont lieu chaque période avec les animateurs vacataires autour du projet pédagogique et de fonctionnement, suivi enfant et la mise en place d'activités.

Par des critères quantitatifs et qualitatifs :

- Participation active des enfants aux différentes activités proposées.
- Attitudes et comportements des enfants qui feront références à la cohérence entre l'organisation du fonctionnement et le rythme des enfants.
- Relation et satisfaction des parents.
- Ressenti de l'équipe qui traduira l'ambiance générale et le comportement des enfants
- Respect des règles de vie au quotidien (bilan et inventaire).
- Évaluation des animateurs.
- Bilan quantitatif et qualitatif qui traduiront l'évaluation générale et le suivi annuel.